

Rowenta

X-CLEAN

2 - 4 - 5 - 7 - 10 & 12



100 JOURS POUR ÊTRE SATISFAIT OU REMBOURSÉ!



1.COMMENT PARTICIPER :

- 1. Remplissez le formulaire en ligne.** Rendez-vous sur <https://www.rowenta.be/fr/> et complétez le formulaire d'inscription. Assurez-vous de soumettre votre formulaire dans un délai de 100 jours maximum après la date d'achat. Une fois le formulaire rempli, cliquez sur Envoyer.
- 2. Recevez une confirmation par e-mail.** Après l'envoi de votre formulaire, vous recevrez automatiquement un e-mail de confirmation. Cet e-mail contient un code de suivi et indique que votre preuve d'achat est en cours de validation.
- 3. Suivez les instructions pour le retour du produit.** Une fois votre demande acceptée, vous recevrez un second e-mail avec les instructions pour renvoyer le produit. Vous avez 14 jours maximum pour expédier votre appareil, en respectant les conditions suivantes :
 - Placez l'appareil propre, en parfait état et complet (y compris le mode d'emploi) dans son emballage d'origine.
 - Joignez le document de suivi reçu par e-mail, imprimé et complété. Ce document contient un code-barres permettant d'identifier votre retour.
- 4. Expédiez votre produit.** Emballez soigneusement votre appareil et joignez le document imprimé. Envoyez le tout à l'adresse indiquée dans l'e-mail de retour. Les frais d'expédition sont à votre charge. Assurez-vous que l'envoi est effectué dans les délais impartis (cachet de la poste faisant foi).
Pour plus d'informations ou pour prépayer l'envoi, vous pouvez consulter le site de BPost : <https://parcel.bpost.be/fr/parcel-detail>.
- 5. Recevez votre remboursement.** Une fois que votre produit a été réceptionné et validé, vous recevrez un e-mail de confirmation vous informant que votre remboursement sera traité. Celui-ci sera effectué dans un délai de 6 semaines maximum à compter de la date de cet e-mail.



Cette offre est uniquement valable si l'appareil est renvoyé dans son emballage d'origine, avec toutes les pièces incluses, et dans un délai de 114 jours suivant l'achat.

2.CONDITIONS DE L'ACTION

- Cette action est uniquement valable à l'achat d'un aspirateur laveur X-clean de Rowenta et pour un achat effectué en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg dans la période du 01/01/2026 au 30/06/26 inclus (la preuve d'achat faisant foi)
- Nous entendons par preuve d'achat valide, le ticket de caisse ou la facture mentionnant clairement la date d'achat, le prix, la référence de l'appareil acheté et les coordonnées du commerçant. Les bons de commande et de livraison ne sont pas acceptés comme preuves d'achat.
- L'offre est limitée à une participation par ménage et à un seul produit acheté et n'est pas cumulable avec d'autres actions/offres promotionnelles.
- Pour être pris en considération, votre colis de retour doit être envoyé dans le délai prescrit (le colis devra comprendre le produit dans son emballage d'origine propre, en parfait état et incluant le code barre ainsi que le document de suivi imprimé et fourni dans l'e-mail de confirmation). Les paquets reçus après la date limite de 100 (+14 jours max d'envoi) à compter de la date d'achat, ne seront pas pris en compte.
- Rowenta n'est pas responsable pour la perte ou les dommages causés pendant le transport. Les appareils incomplets ou endommagés ne seront pas repris. Le produit est vérifié lors de la réception du colis et évalué par les employés Rowenta.
- Les frais de port ne sont pas remboursés. Les colis non affranchis ne seront pas pris en compte
- Rowenta se réserve le droit de modifier l'action.
- Le remboursement (uniquement sur un compte IBAN en €) sera traité dans un délai de 8 semaines après validation vérification de votre colis.

Nous nous réservons le droit de déclarer nulles les participations si les documents envoyés sont incomplets, inexacts, fallacieux ou frauduleux et d'engager le cas échéant des poursuites pénales à l'encontre du participant fautif. • Cette offre est réservée aux consommateurs, à l'exclusion des commerçants, revendeurs et autres intermédiaires. • Toute réclamation concernant votre participation à la promotion doit, sous peine de déchéance, nous être communiquée par écrit / par mail au plus tard 4 mois après la date limite d'inscription.

- **En envoyant le formulaire de participation, vous acceptez les conditions de l'action.**